

---

[Imprimer](#)

## **La Ministre Agnès Pannier-Runacher annonce son soutien financier à la ferme pilote hydrolienne FLOWATT**

Image

---

La ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, annonce le soutien du Gouvernement au développement de la ferme pilote hydrolienne Flowatt. Porté par les sociétés Hydroquest et Qair, ce projet vise à exploiter l'énergie des courants marins du Raz-Blanchard, dans la Manche. Il sera soutenu par France 2030 à hauteur de 65 millions d'euros minimum et bénéficiera en complément d'un tarif d'achat préférentiel de l'électricité produite. Objectif : consolider une filière industrielle française de l'hydrolien avec des perspectives à l'export.

Flowatt est un projet de ferme pilote hydrolienne de 17,5 MW dans le Raz-Blanchard, dans la Manche, composée de sept turbines conçues par l'entreprise Hydroquest et construites par les chantiers navals de CMN à Cherbourg, en Normandie. Elle doit être mise en service à horizon 2026 pour une exploitation sur 20 ans.

Fort de l'expérience acquise avec le projet OceanQuest, un démonstrateur de 1 MW exploité pendant deux ans à Paimpol-Bréhat, Flowatt devrait permettre à Hydroquest de démontrer le niveau de maturité de sa technologie sur le long terme. L'architecture originale des turbines Hydroquest (turbine à axe vertical) doit permettre de s'adapter à la diversité des contraintes techniques en mer et d'en faire à terme une technologie compétitive pour le marché français et à l'export.

Lauréat de l'appel à projets Systèmes énergétiques – Villes et territoires durables (SEVTD) de l'ADEME, ce projet sera soutenu financièrement par France 2030 à hauteur de 65 millions d'euros au minimum et bénéficiera en complément d'un tarif d'achat préférentiel de l'électricité produite. L'attribution de ce tarif d'achat est conditionnée à une notification à la Commission européenne. Les démarches associées débuteront dès cet été.

Le lancement de cette première ferme pilote hydrolienne permettra de soutenir la consolidation d'une filière industrielle française de l'hydrolien dans une perspective de réindustrialisation avec des possibilités d'export. La stratégie offshore de la Commission européenne, publiée en novembre 2020, a d'ailleurs fixé l'objectif de 40 GW de capacité d'énergies océaniques hors éolien en mer dans l'Union européenne d'ici 2050.

**POUR ALLER PLUS LOIN :**

<https://www.ecologie.gouv.fr/france-2030-agnes-pannier-runacher-annonce...>